



Procès-Verbal

Fédération : WPMF Switzerland

Date : 06 Décembre 2009

Heure : 14h00 à 17h00

Lieu : Fight Move Academy, Neuchâtel

Personnes présentes : Rémy , Martina, Nelson Eakubon , Seb, New, Jean Eric, Jean-Charles, Patrick, Deborah

1. Adoption de l'ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Validation des différents documents, règlements
 - 2.1. Durée d'affiliation
 - 2.2. Obligations des clubs
 - 2.3.
3. Elaboration et validation du tableau 2010
4. Approbation du passeport.
5. Team National
6. Stage d'arbitrage et arbitre
7. Validation des Primes de combattants et des rémunérations.
8. Levée de l'assemblée

2. Mot du président et présentation des nouveaux membres

Le président présente les grandes lignes du travail qui devra être réalisé par le comité au cours de l'année. Les résultats obtenus en 2009, un Champion du monde WPMF et un combattant qui a déjà représenté notre fédération lors de l'anniversaire du roi 2009 à Bangkok, nous montre les possibilités que nous pouvons offrir à nos membres.

3. Le règlement a été approuvé à l'unanimité

3.1. les points principaux à retenir sont :

- L'accord de tous pour garder le siège social des club obligatoire en Suisse.
- L'obligation des clubs affilié d'avoir des entraîneurs qualifiés.
- La licence des combattant s donne droit a des réductions sur les stages , tournois amateur...
- La possibilité de faire passer des diplômes reconnus aux entraîneurs qui le souhaiteraient.
- Lors des différents galas tous les gants des combattants doivent être identique, soit en louant des gants agréés par la fédération soit en ayant des gants fournis par un sponsor.
(les gants seront à velcro lors des combats amateur s avec protections et à lacet lors des galas)
- Aucun coach ou membre du public ne pourra s'asseoir à proximité des arbitres.



4. Tableau 2010

Le Tableau 2010 a été approuvé par l'ensemble du comité (voir document annexe), il sera complété durant l'année 2010.

5. Team National

En 2010, les membres du Team national seront sélectionnés selon leurs aptitudes au combat et leur intégration dans un Team. Selon l'évolution de notre fédération, la sélection sera faite lors de tournois.

6. Stage d'arbitre

Le 27 février 2010 aura lieu au Ryu-Kwai de Lausanne notre première formation d'arbitre, nous souhaitons que tous nos membres nous envoient au plus vite une liste de gens qui seraient intéressés par suivre cette formation et devenir arbitre.

7. Primes et rémunération.

Les primes suivantes ont été approuvées par l'ensemble de l'assemblée :

- Combattant Class B 350 frs ou 300 frs pour le perdant et 400 frs pour le gagnant.
- Combattant Class A débutant 700 frs
- Combattant Class A 1000 frs
- Combattant Class A champion D'Europe dans une fédération reconnue par le comité de la WPMF 1500 frs
- Combattant Class A champion du Monde dans une fédération reconnue par le comité de la WPMF 2000 frs
- Arbitre 100frs
- Chef arbitre 150 frs
- Entraîneur national par jour d'entraînement en Suisse, 100 frs

La location des gants agréés WPMF 200 frs

8. Levée de l'assemblée

Nous remerciant toutes les personnes présentes lors de cette réunion et tous les clubs membres, pour leur confiance.

La secrétaire Deborah Semerano

Le président Philippoz Rémy